Association Suisse de Musicothérapie ASMT

NEWSLETTER juin 2026

Sommaire

Préface

Actualités

1. ASMT - RAPPORT ANNUEL 2025

2. La gestion de ses propres limites – Somatic Experiencing

3. Prix Eschen

4. Revue de musicothérapie (Musiktherapeutische Umschau)

5. Formation continue „Songwriting thérapeutique & technique audio“ (en allemand)

6. Formation continue du ÖBM (en allemand)

7. Formation continue de l’ATKA - Académie anthropomorphique pour art et thérapie (en allemand)

8. Procès-verbal de la 45ème assemblée générale ordinaire de l’ASMT

Dates AG 2027: 20 mars 2027 au Tramdepot à Berne

Préface

Nous sommes très heureuses de vous présenter une newsletter riche en contenu qui vous accompagnera tout au long de l'été. Vous y trouverez le rapport annuel et le procès-verbal de l'assemblée générale, et nous avons le plaisir de vous présenter quelques offres de formation continue.
Un grand merci à Anne-Laure Murer pour son travail de traductrice : c'est un grand plaisir et un soutien inestimable pour l'équipe de la newsletter de pouvoir compter sur elle à nos côtés !

Nous vous souhaitons une agréable lecture et vous invitons à porter notre beau métier vers l'avenir !
Cordialement, au nom du ressort Newsletter
Mireille Lesslauer

1. ASMT - RAPPORT ANNUEL 2025

RELATIONS PUBLIQUES

(AH) 2025 a été une bonne année pour la musicothérapie en Suisse. La musicothérapie a été présente dans les cinémas, les travaux de maturité, les diplômes spécialisés, les mémoires et les travaux de recherche. De nombreuses personnes curieuses ont également cherché à mieux comprendre les domaines d'activité de la musicothérapie.

Ainsi, cette année encore, l'une des tâches principales de la commission relations publiques a été de répondre à ce large intérêt. En 2025, plus de 20 jeunes se sont intéressés à la musicothérapie dans le cadre de travaux de maturité et de perfectionnement, de mémoires dans les écoles supérieures ou les hautes écoles spécialisées, ainsi que dans le cadre d'activités de recherche. Certain.e.s se sont également renseigné.e.s sur les possibilités de stages en musicothérapie dans différents champs professionnels. Sur le plan du contenu, l'accent a été mis sur l'effet de la musicothérapie chez les adultes souffrant de troubles psychiques ainsi que chez les personnes atteintes de démence.
Les chercheur.e.s internationaux se sont quant à eux principalement intéressé.e.s à la politique professionnelle de la musicothérapie en Suisse ainsi qu'à son évolution au cours des dernières décennies. Grâce à une correspondance régulière, à un soutien constant et à une disponibilité sans faille, la visibilité et la transparence de la musicothérapie ont pu être renforcées aux niveaux intercantonal et international et ce, en particulier auprès des jeunes adultes.

Cette année, la musicothérapie a également été présentée à un large public grâce à deux films. La commission Relations publiques s'est chargée de la correspondance avec les réalisateurs, de la promotion des films via LinkedIn et dans la newsletter, et a participé à des tables rondes. Les œuvres réussies « *Musiktherapie – im Rhythmus des Lebens* » (Musicothérapie – au rythme de la

vie) de Sandra Sennhauser et Marianne Gutknecht, et « *Melodie* » (Mélodie) d'Anka Schmid méritent assurément d'être mentionnées dans ce rapport.

La commission Relations publiques a également échangé avec des chercheur.euse.s externes, des musicien.ne.s et des chargé.e.s de projet. L'ASMT a reçu régulièrement des demandes de coopération, de soutien ou de diffusion de projet. La tâche de la commission a consisté à classer ces demandes avec soin et objectivité, puis à y répondre de manière appropriée. Certaines de ces demandes ont été publiées sur le site internet de l'association ou transmises aux membres par courrier électronique, tandis que d'autres ont été rejetées, faute de lien avec la musicothérapie ou parce qu'elles n'étaient pas compatibles avec les valeurs et les objectifs de l'ASMT.

NEWSLETTER

(ML) Comme d'habitude, la newsletter est parue trois fois en 2025. Elle continuera à paraître sous cette forme jusqu'à nouvel ordre, malgré la coexistence d'autres canaux d'information tels que les actualités mensuelles, les publications LinkedIn et le site internet de l'ASMT. En effet, ces différents formats transmettent des contenus distincts et sont utilisés de manière différente par les membres.
Nous rappelons ici encore que la newsletter souhaite également offrir aux membres une plateforme pour leurs propres communications, pour des échanges ainsi que pour des comptes rendus d'expériences issus de congrès et de formations continues.

POLITIQUE PROFESSIONNELLE

La nouvelle structure organisationnelle de notre organisation faîtière OdA ARTECURA a vécu sa première année en 2025. Après les élections lors de l'assemblée générale ASMT en 2025, Rahel Roth, Diana Ramette-Schneider et moi-même avons pris nos nouvelles fonctions de déléguées OdA.

Nous représentons l'ASMT lors de l'assemblée des délégué·e·s, qui se tient deux fois par an (en mai et en novembre).

Nous considérons cette assemblée comme un forum constructif et dynamique, réunissant des représentant·e·s de neuf associations membres.

Lors de l'assemblée des délégué·e·s du 17 mai, le nouveau comité professionnel a été élu : Isabelle Roch en tant que présidente, Eliane Scheibler (secteur Positionnement professionnel), Christina Vedar (secteur Recherche & Développement), ainsi que Dietrich von Bonin en tant que président de la commission Assurance Qualité. Nous nous réjouissons de la compétence des personnes élues à ces fonctions et envisageons l'avenir avec confiance.

Les principaux axes de travail de l'année écoulée ont été :

- **Examen professionnel supérieur (EPS)** : organisation de nombreux examens avec plus de 50 diplômes obtenus, malgré des ressources limitées en expert·e·s.

- **Assurance qualité** : développement de normes professionnelles et normes liées à la formation, y compris la qualification des expert·e·s. Entre autres, des expertes EPS supplémentaires ont été formées dans la spécialisation « musicothérapie ».
- **PROMS et mesure des résultats** : poursuite du projet pilote PROMS-CAM visant à renforcer les preuves de l'efficacité de l'art-thérapie.
- **Infrastructure numérique** : progrès dans la base centralisée de données des thérapeutes et de la liste publique des thérapeutes.
- **Positionnement professionnel** : travail actif de mise en réseau et de lobbying, auprès des organisations faîtières, des assureurs et des acteurs de la politique de santé.
- **Journées de l'art-thérapie à Berne** : elles ont de nouveau attiré un large public ; des membres de l'ASMT y ont donné des conférences, accompagné musicalement et animé des ateliers. Il serait souhaitable que l'ASMT soit encore davantage représentée parmi le public.

Vous trouverez des informations actualisées sur le site d'OdA, sous la rubrique « Actualités » : https://www.artecura.ch/aktuell.php.

FORMATION INITIALE, PERFECTIONNEMENT ET FORMATION CONTINUE

(ML) Rencontre des écoles
La traditionnelle rencontre des écoles a fait son grand retour en se réunissant en février 2026. Il s'agit d'une tradition porteuse de responsabilités, offrant, selon le comité de l'ASMT, des opportunités importantes et ce, pour trois raisons. Premièrement, les échanges entre les écoles sont essentiels pour l'élaboration d'un « langage » commun, notamment pour les étudiant.e.s.
Deuxièmement, la rencontre des écoles joue désormais un rôle important en tant que « lien direct » entre les écoles et l'association. En effet, la mission initiale de l'ASMT - à savoir le contrôle des heures de formation lors de l'admission de nouveaux membres - est devenue obsolète depuis la certification des écoles par l'OdA ARTECURA.
Troisièmement, l'ASMT joue un rôle de lien entre les écoles - porteuses de leurs préoccupations en matière de politique professionnelle - et l'association faîtière OdA ARTECURA.

WORKSHOP / FORMATION CONTINUE

Une formation continue sera organisée par l'ASMT l'après-midi de l'AG 2026. Nous remercions Renate Nussberger pour l'organisation ainsi que les membres pour leur intérêt.

ASSURANCE QUALITÉ ET ÉTHIQUE

(DM) Depuis la dernière assemblée générale début mars 2025, la commission éthique s'est réunie à deux reprises.
Nouvelle composition de la commission éthique : temps pour faire connaissance et échanges sur les ressources personnelles et les domaines d'expertise des membres de la commission éthique.

Élaboration d'une compréhension commune du rôle et du mode de fonctionnement de la commission éthique au sein de l'ASMT.

En 2025, la CE a été sollicitée pour se positionner sur les lignes directrices, les directives et les critères de qualité concernant les prestataires -actuels et futurs- en formations continues.

La commission éthique prévoit une formation continue interne destinée à ses membres : le thème et la forme restent encore ouverts. Cette formation devrait avoir lieu dans le courant de l'automne 2026.

D-A-CH / prix Eschen

(ML) Le comité D-A-CH, composé des représentantes des associations ÖBM, DMtG et ASMT, s'est réuni à deux reprises lors de séances en ligne, les 8 avril et 21 octobre 2025.
Outre l'organisation financière et en forces humaines liées à la remise du prochain prix Eschen -qui aura lieu en janvier 2027 à Zurich-, les réunions ont permis de discuter de plusieurs points : les différentes réalités quotidiennes des musicothérapeutes dans les trois pays ; les formations ainsi que le réseautage au sein de chaque pays et au-delà des frontières. Les échanges avec les collègues très sympathiques de la communauté D-A-CH sont constructifs et dans l'ouverture. D-A-CH souhaite se développer.

FINANCES / COMPTABILITÉ

(AC) L'envoi des factures de cotisations aux membres par e-mail a entraîné une augmentation de retards de paiement et, par conséquent, une charge de travail supplémentaire pour le service comptable en raison des rappels (merci à notre comptable Martin Läderach).
L'année 2025 a marqué le début de la nouvelle organisation professionnelle de notre association faîtière OdA ARTECURA. Elle a été accompagnée par une augmentation des cotisations des membres.
Sur le fond, l'année a été marquée par deux axes principaux : le sous-effectif au sein du comité ainsi que l'examen des possibilités visant à réduire les cotisations des membres.

Sous-effectif au sein du comité

En 2025, le comité a continué à fonctionner avec quatre membres, au lieu des six prévus. Les dépenses liées aux indemnités versées aux membres du comité ont donc été inférieures à celles budgétisées, ce qui a, cette année encore, conduit à un excédent. L'association est en sous-effectif depuis 4 ans, malgré plusieurs tentatives de recrutement.
Le comité examine la possibilité de créer un poste de président.e à hauteur de 5 à 10 %, financé par les fonds non utilisés des mandats vacants au sein du comité. L'objectif est d'assurer une répartition plus efficace des tâches ainsi qu'une collaboration plus étroite avec le secrétariat.

Cotisations des membres

Le comité est conscient de la charge financière que représente l'augmentation des cotisations et poursuit son objectif de maintenir les cotisations aussi basses que possible. En raison des excédents des deux dernières années, le comité recommande une réduction des cotisations à partir de 2026, passant de CHF 442.– à CHF 395.–.

SERVICE AUX MEMBRES

(SS) Le règlement relatif à l'admission des nouveaux membres et le formulaire d'adhésion ont dû être adaptés suite à l'adhésion de l'ASMT à l'association faîtière OdA ARTECURA. Ces deux documents seront soumis au vote lors de l'AG 2026.

Admissions membres ordinaires : 11
Admissions membres associés/étudiant.e.s : 10
Changements de statut : 14
Retraités : 3
Démissions : 26
Suspensions : 4
Exclusion : 0
Nouveau membre d'honneur : 1
Membre de soutien : 1

Effectif des membres, fin 2025 :

Membres ordinaires OR : 233
Membres associés AS : 10
AS / Étudiants : 37
Membres d'honneur : 7
Membres de soutien : 14

Total des membres : 301

2. La gestion de ses propres limites – Somatic Experiencing

À la suite de l'assemblée générale du 28 mars 2026 au Tramdepot de Berne, Renate Nussberger a mené un atelier très fréquenté, atelier consacré au « Somatic Experiencing ». Voici un bref compte-rendu de cette formation continue passionnante, qui a su combiner de manière particulièrement réussie théorie et expérience personnelle, tout en suscitant de nombreux échanges animés entre les participant·e·s.

Comment nous sentons-nous dans notre propre espace ? Comment utilisons-nous la possibilité de porter une attention consciente et attentive à notre propre espace corporel et comment cela peut-il nous soutenir dans notre capacité d'action thérapeutique ?
En lien avec la courbe d'activation du système nerveux autonome, qui touche les pôles « calme », « mobilisation » et « débordement », nous avons navigué en prenant une conscience attentive à notre corps et à l'espace, à la distance et la proximité, à l'intérieur et l'extérieur.
Cela a créé des moments de partages et d'échanges, qui auraient aisément pu remplir bien davantage que les trois heures dont nous disposions. Ces moments ont ouvert des espaces et nous ont invité·e·s à nous reconnecter (davantage) à notre propre perception, grâce à une lenteur consciente.
Un grand nombre de participant·e·s ont répondu à la proposition de Renate. Nous la remercions chaleureusement pour son engagement, pour le partage et l'aperçu qu'elle nous a donné du « Somatic Experiencing ».

3. Prix Eschen

Le jury de la première sélection – composé de musicothérapeutes d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse – a retenu quatre travaux parmi les treize mémoires de diplôme et de master reçus pour le Prix Johannes Th. Eschen :
• Alba Becker (Diplôme, Université de musique et des arts du spectacle, Vienne)
Once I was, and soon I may be again…
Expériences de musicothérapie non binaires : une réflexion artistique et scientifique à partir de la perspective des « Critical Trans* Studies ».
• Patricia Eckmann (Master en musicothérapie, Université d'Augsbourg)
La musicothérapie comme espace de développement pour les adolescent·e·s et jeunes adultes en rééducation neurologique.
• Ronja Gangler (Diplôme, Université de musique et des arts du spectacle, Vienne)
Mit- & Mut-mach-Musik. (Musique qui accompagne et qui donne du courage)
Étude de faisabilité sur le suivi musicothérapeutique post-hospitalier des enfants prématurés et de leurs parents.
• Lea Gersl (MAS en musicothérapie clinique, Haute école des arts de Zurich)
La musicothérapie à l'école ordinaire. Enfants présentant des troubles du comportement externalisés et internalisés en musicothérapie.

L'évaluation a été réalisée selon un système de points prédéfinis et fondé sur sept critères : choix du sujet, méthodologie, contenu, discussion, forme, pertinence et originalité.
Les travaux nominés seront évalués dans un deuxième temps par un jury principal composé d'experts de renom issus d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse.
La décision concernant les distinctions attribuées (prix et mention) sera prise d'ici fin octobre 2026.
La remise du Prix Johannes Th. Eschen 2026 aura lieu le 8 janvier 2027 en soirée, dans le cadre du Symposium de musicothérapie organisé à la Haute école des arts de Zurich (ZHdK).

4. Revue de musicothérapie (Musiktherapeutische Umschau)

Le premier numéro trimestriel de la revue *Musiktherapeutische Umschau* (MU 1-26) vient de paraître et devrait être parvenu à l'ensemble des abonné·e·s.
Nous souhaitons attirer tout particulièrement votre attention sur l'article original de Monika Marik, Alexia Astreinidi-Blandi et Julia Fent, qui présente les résultats du projet « REFLEaCT : dimensions sociétales et leur pertinence pour la musicothérapie ». Cet article constitue également la contribution CME de ce numéro.
Malheureusement, l'article a omis de stipuler comment accéder au questionnaire CME. Cette information figure dans la version imprimée de la revue ainsi qu'à l'adresse suivante :
https://www.musiktherapie.de/publikationen/musiktherapeutische-umschau/

Nous souhaitons également signaler que le numéro de volume imprimé sur la première page de couverture (et uniquement à cet endroit) est erroné. Nous vous prions de nous en excuser ! Il s'agit du volume 47 de la revue.

Un numéro thématique de 2027 sera consacré à la résilience et à la vulnérabilité des musicothérapeutes. Nous vous invitons dès à présent à consulter le dossier de présentation (ci-joint) et à soumettre vos idées/Abstract pour une contribution avant la fin du mois de mai !
Par ailleurs, nous vous invitons également à nous envoyer de courtes vignettes tirées de votre pratique musicothérapeutique, qui porteront cette fois-ci sur les questions suivantes :

Appel à contributions pour le numéro thématique 2027

A contre-courant ou dans le sens du vent :

> De quoi avez-vous besoin pour préserver votre capacité à exercer votre activité professionnelle ?

Musicothérapeute : vulnérabilité et résilience

Que vous inspire ce thème ? Partagez-nous une situation tirée de votre quotidien professionnel.

Envois avant le 10 octobre 2026 à : redaktion.mu@musiktherapie.de
(Max. 2 800 caractères, espaces compris)

5. Formation continue „Songwriting thérapeutique & technique audio“ (en allemand)

7. Formation continue du ÖBM (en allemand)

À partir de novembre, Eva Phan Quoc, Sibylle Neubacher-Kefer et Ev-Marie Grünenwald proposeront, par l'intermédiaire de l'ÖBM, une formation continue sur la musicothérapie axée sur l'attachement avec les familles : https://www.oebm.org/veranstaltungen/oebm-fortbildungsveranstaltungen/2026_11_27_phan_quoc_bindungsbasierte_musiktherapie/

Bindungsbasierte Musiktherapie mit Familien

Weiterbildung 2026/2027
in 5 Modulen
WIEN

Referentinnen:
Mag.ª Eva Phan Quoc
Mag.ª Sibylle Neubacher-Kefer
Mag.ª Ev-Marie Grünenwald

ÖBM Österreichischer Berufsverband für Musiktherapie

Bindungsbasierte Musiktherapie mit Familien

Musiktherapeutisches Arbeiten mit Familien ist spannend, komplex und herausfordernd. Mit mehreren Familienmitgliedern gemeinsam in einem Setting zu arbeiten, erfordert besondere Flexibilität und Reflexionsfähigkeit sowie ausreichend Auseinandersetzung mit speziellen Erfordernissen dieser Arbeitsweise. Die Erkenntnisse der modernen Bindungsforschung bieten gerade für die Arbeit mit Familien hilfreiche zusätzliche Perspektiven und wertvolle Impulse.

Ausgehend von langjähriger fachlicher Auseinandersetzung mit bindungsbasierten therapeutischen Methoden und eigenen Erfahrungen im Einsatz von MusikSpielTherapie (Stumptner & Thomsen, DE) und Marte Meo (Maria Aarts, NL) in der musiktherapeutischen Arbeit im triadischen Familiensetting, stellen wir in dieser fünfteiligen Seminarreihe Grundlagen und Methoden für die Arbeit mit Familien vor, die sich gut in die musiktherapeutische Praxis integrieren lassen.

Die Weiterbildung besteht aus fünf Modulen mit unterschiedlichen thematischen Schwerpunktsetzungen. Eine immer wieder bewusst gewählte längere Zeitspanne zwischen den einzelnen Wochenenden bietet die Möglichkeit, Anregungen und Impulse zu reflektieren und in der eigenen praktischen Tätigkeit anzuwenden.

Bindungsbasierte Musiktherapie: Wir beschäftigen uns mit den Grundlagen der bindungsbasierten therapeutischen Haltung im musiktherapeutischen Kontext. Eine Auseinandersetzung mit der Bindungstheorie hilft in der Arbeit mit Familien, zusätzliche Perspektiven auf das aktuelle Beziehungsgeschehen zu entwickeln und einen besonderen Fokus auf gelingende Momente in der Interaktion zu legen. Ergänzt wird dies durch eine Reflexion eigener Familienbegriffe und -erfahrungen. Dazwischen laden wir immer wieder dazu ein, verschiedene musiktherapeutische Spielangebote kennenzulernen, die sich in der bindungsbasierten Arbeit mit Familien bewährt haben.

Altersbereich: Der inhaltliche Schwerpunkt dieser Weiterbildung liegt auf der bindungsbasierten musiktherapeutischen Arbeit im triadischen Familiensetting mit Kindern im Alter bzw. Entwicklungsalter von 0 bis etwa fünf Jahren. In dieser frühen Entwicklungsphase eröffnet das gemeinsame musiktherapeutische Arbeiten mit Kind und Bezugsperson besondere Möglichkeiten, Beziehungsgestaltung, Feinfühligkeit und Co-Regulation gezielt zu unterstützen. Gleichzeitig sind viele der vermittelten therapeutischen Haltungen, Methoden und Reflexionsansätze auch auf die Arbeit mit älteren Kindern sowie auf andere Settingformen gut übertragbar. Die differenzierte Einschätzung von Indikationen und Grenzen der Arbeit im Familiensetting wird praxisnah vermittelt und ist ein Bestandteil der Weiterbildung.

Arbeiten im triadischen Setting (Kind-Bezugsperson-Therapeut:in): Mit einem Kind und einer Bezugsperson gemeinsam im musiktherapeutischen Setting zu arbeiten, erfordert besondere Rahmenbedingungen und Herangehensweisen. Spezielle Eigenheiten und auch typische Fallstricke der triadischen Arbeit mit Familien werden beleuchtet. Gemeinsam setzen wir uns mit konkreten Spielangeboten und Interventionen, sowie mit unserer Rolle im Geschehen und hilfreichen Reflexionsstrategien auseinander.

Ressourcenorientierte Reflexion im Elterngespräch: Die Arbeit mit den Bezugspersonen hat in diesem Setting einen besonderen Stellenwert. In begleitenden Reflexionsgesprächen wird das im (musikalischen) Spiel zu dritt Erlebte mit den Bezugspersonen aufgearbeitet. Dabei liegt der Fokus auf gelungenen Momenten sowie beobachtbaren Fähigkeiten und Kompetenzen, um die Ressourcen der begleiteten Familie sichtbar zu machen. Das Wechselspiel zwischen dem Angebot eines geschützten musiktherapeutischen Spielraumes und dem Herausarbeiten gelungener Interaktionen im Gespräch auf der Erwachsenenebene ist ein Kernstück dieses Settings.

Methodik: Die Weiterbildung ist methodisch abwechslungsreich und praxisnah konzipiert. Fachliche Inhalte werden durch Vorträge der Dozentinnen vermittelt und anhand von Videosequenzen aus der therapeutischen Praxis veranschaulicht. In der Weiterbildungsgruppe werden die Themen gemeinsam vertieft, reflektiert und in Bezug zur eigenen beruflichen Praxis gesetzt. In selbsterfahrungsorientierten Übungen erleben die Teilnehmenden musiktherapeutische Situationen im triadischen Setting aus unterschiedlichen Perspektiven. Die Gruppe fungiert dabei als geschützter Resonanz- und Lernraum.

Qualifikationsziel: Ziel der Weiterbildung ist es, fachliche und persönliche Handlungskompetenzen für die musiktherapeutische Arbeit mit Familien im bindungsbasierten triadischen Setting zu erwerben. Die Teilnehmenden vertiefen ihr Verständnis bindungstheoretischer Grundlagen und deren Bedeutung für das Beziehungsgeschehen in Familien. Sie entwickeln Sicherheit in der Gestaltung angemessener Rahmenbedingungen, im Einsatz geeigneter musiktherapeutischer Spielangebote sowie in der reflektierten Rollenübernahme als Therapeut:in. Darüber hinaus erwerben sie Kompetenzen in der ressourcenorientierten Reflexion im Elterngespräch und in der differenzierten Einschätzung von Indikationen und Grenzen der Arbeit im Familiensetting. Die Weiterbildung fördert eine reflektierte therapeutische Haltung und die Integration der Inhalte in die eigene berufliche Praxis.

Zielgruppe: Eigen- und mitverantwortliche Musiktherapeut:innen

Umfang & Dauer: insgesamt 90 Einheiten à 45Min.

Termine:
Modul 1: Fr, 27.11.2026 - So, 29.11.2026
Modul 2: Fr, 12.02.2027 - So, 14.02.2027
Modul 3: Fr, 16.04.2027 - So, 18.04.2027
Modul 4: Fr, 24.09.2027 - So, 26.09.2027
Modul 5: Fr, 26.11.2027 - So, 28.11.2027

Uhrzeiten (jeweils):
Freitag von 17:00 bis 21:00 Uhr
Samstag von 10:00 bis 18:00 Uhr
Sonntag von 09:00 bis 13:15 Uhr

Ort: Praxisgemeinschaft Fröbelgasse 15, 1160 Wien

Kosten: 583€ pro Modul, gesamt 2.915 €
ÖBM-Mitglieder 496€ pro Modul, gesamt 2.480 €
Ordentliche Mitglieder der DMtG/SMFT sowie Senior:innen 554€ pro Modul, gesamt 2.770 €

Zahlungsmodalitäten
Die Fortbildungsgebühr kann entweder auf einmal oder in Raten beglichen werden. Bitte geben Sie bei der Anmeldung ihre präferierte Option an.

- 1. Teilzahlung (2 Module): innerhalb von 14 Tagen nach Erhalt der Anmeldebestätigung
- 2. Teilzahlung (2 Module): bis 01.04.2027
- 3. Teilzahlung (1 Modul): bis 14.11.2027

Bitte beachten Sie, dass alle Module der Fortbildung für den Abschluss besucht werden müssen. Aufgrund der Modulstruktur der Fortbildung kann im Falle einer Verhinderung kein Ersatz entsendet werden!

Anmeldeschluss: 25. September 2026

Bei Fragen nehmen Sie bitte Kontakt auf:
Organisatorisch: fortbildung@oebm.org
Inhaltlich: phan-quoc@mdw.ac.at

https://www.oebm.org/veranstaltungen/oebm-fortbildungsveranstaltungen/2026_11_27_phan_quoc_bindungsbasierte_musiktherapie/

Eva Phan Quoc Musiktherapeutin in freier Praxis (Schwerpunkt Familien mit Kleinkindern), musiktherapeutische Supervision. Forschung und Lehre an der mdw – Universität für Musik u. darstellende Kunst Wien, Koordinatorin des internationalen Netzwerkes „Music Therapy with Families Hub", EMTC-Delegierte für Österreich. Zusatzqualifikationen: EBQ, APCI, MusikSpielTherapie, SAFE-Mentorin, Bindungsbasierte Beratung und Therapie (Brisch, München). Forschungsschwerpunkte: Musiktherapie im Familiensetting, Bindungsbasierte MusikSpielTherapie.

Sibylle Neubacher-Kefer Musiktherapeutin im Zentrum für Entwicklungsförderung Wien, musiktherapeutische Supervision. Frühere Tätigkeit im Therapie- und Diagnosezentrum „Bienenhaus", SOS-Kinderdorf Wienerwald, Mutter-Kind-Haus „Luise" der Caritas. Musikerin, Unterrichtstätigkeit im Diplomstudium Jazzgesang. Zusatzqualifikationen: EBQ, Interdisziplinärer Lehrgang für Kinder- und Jugendgesundheit, MusikSpielTherapie, Bindungsbasierte Beratung und Therapie (Brisch, München).

Ev-Marie Grünenwald Musiktherapeutin im Zentrum für Entwicklungsneurologie und Sozialpädiatrie der VKKJ in Wien, Bereich ambulante Kinder- und Jugendmusiktherapie, musiktherapeutische Supervision. Lehre an der Universität für Musik und darstellende Kunst Wien (Proseminar und Praktikum Geriatrie). Frühere Tätigkeit im HdZ Waidhofen/Thaya und Zentrum für Entwicklungsförderung Wien. Zusatzqualifikationen: Bindungsbasierte Beratung und Therapie (Brisch, München), SAFE-Mentorin, in Ausbildung zur Traumatherapeutin (ZAP Wien), Marte Meo Therapeutin, Marte Meo Supervisorin.

7. Formation continue de l'ATKA - Académie anthroposophique pour art et thérapie (en allemand)

Annonce des prochains modules de la formation continue en musicothérapie « Orpheus Musiktherapie »

Module 1.3 – Lyre à bourdon, Narinda – 11 et 12 juillet 2026

Nous découvrons la lyre à bourdon et la Narinda, nous apprenons à en jouer et à les accorder. À partir de là, nous développerons des techniques de jeu et des interventions musicothérapeutiques nuancées.

Les thèmes abordés sont :

la lyre à bourdon, le narinda, les qualités des tonalités, le zodiaque, les accords d'accompagnement

Module 1.4 – Soins palliatifs – 5 et 6 septembre 2026

Quels sont les défis physiques et psychologiques auxquels sont confrontés les patient·e·s en phase palliative ? Comment pouvons-nous y répondre par la musicothérapie ?

Les thèmes abordés sont :

la respiration, la douleur, les maladies chroniques, le lâcher-prise, les adieux, les phases du processus de fin de vie, la mort, les parcours par intervalles, la musicothérapie réceptive, la connexion et la libération – tambura corporelle, voix, kalimba, kantele/lyre

Module 1.5 – Lyre, kantele – 7 et 8 novembre 2026

Avec la lyre et le kantele, nous découvrons et apprenons à jouer deux instruments mélodiques qui, par leur sonorité particulière, émeuvent et touchent les client·e·s.

Les thèmes abordés sont :

le kantele, la lyre, le canon, le jeu d'introduction, les sept octaves

DATES – LIEU – TARIFS – INSCRIPTION

Horaires : les samedis et dimanches, de 9 h à 18 h

Lieu : Ebikon, Haus Kunstkeramik, Luzernerstrasse 71

Tarif par module : 500 CHF ; pour l'inscription à 5 modules par an : 2 300 CHF

Inscription via le formulaire disponible sur la page web dédiée à la formation continue ou auprès d'Anna-Barbara Hess - ab.hess@hotmail.ch

La formation continue aura lieu à partir de trois participant·e·s. La date limite d'inscription est fixée à 10 jours avant le début de chaque module.

Les participants inscrits seront ensuite informés de la tenue ou non du module. S'il y a moins de trois participants, le module pourra, d'un commun accord, être réduit à une journée et proposé à moitié prix.

8. Procès-verbal de la 45ème assemblée générale ordinaire de l'ASMT

22 mars 2026, Berne

1. Mot de bienvenue

Andreas Huber ouvre la 45ème assemblée générale ordinaire de l'ASMT et souhaite la bienvenue aux membres présents.

Il remercie particulièrement

- Christa Steingruber pour la traduction simultanée
- Matthias Andenmatten pour la documentation photographique
- Martin Läderach pour son travail de comptable.

Au total, 36 membres et 4 non-membres participent à l'assemblée, dont

- 34 membres ordinaires
- 2 membres associés,
- 2 auditeur·trice·s,
- 1 invité
- 1 membre du secrétariat.

L'assemblée générale peut valablement délibérer. Seuls les membres ordinaires disposent du droit de vote.

2. Élection des scrutatrices

Astrid Lorz et Beate Roelcke sont proposées comme scrutatrices.

Décision :

Astrid Lorz et Beate Roelcke sont élues à l'unanimité.

3. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est soumis au vote sans modification.

Décision :

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité par 34 voix pour.

4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2025

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de 2025 a été envoyé au préalable aux membres.

Décision :

Le procès-verbal est approuvé par 33 voix pour et 1 abstention.

5. Rapport annuel 2025

Le rapport annuel 2025 a été transmis au préalable aux membres par e-mail.

6. Rapports des départements et des commissions

6.1 Formation initiale et continue

Mireille Lesslauer présente les activités du département « Formation initiale et continue ».

La « rencontre des écoles », qui se tient chaque année avec les instituts de formation en musicothérapie reconnus par l'Oda ARTECURA, s'est imposée comme un format d'échange précieux et bien établi. Elle s'inscrit dans une longue tradition.

Parmi les thèmes abordés figuraient notamment

- l'adaptation des statuts
- les procédures d'équivalence pour les formations internationales.

6.2 Service aux membres

Sandra Strugalla présente les statistiques relatives aux membres pour l'année 2025.

Mouvements en 2025 :

- Adhésions de membres ordinaires : 11
- Adhésions de membres associés et étudiant·e·s : 10
- Démissions : 26
- Départs à la retraite : 3
- Suspensions : 4
- Nouveau membre d'honneur : 1
- Nouveau membre de soutien : 1

Effectif des membres à la fin de l'année 2025 :

- 233 membres ordinaires
- 10 membres associés
- 37 étudiant·e·s
- 14 membres de soutien
- 7 membres d'honneur

Total : 301 membres

Wolfgang Fasser est officiellement nommé nouveau membre d'honneur. Son grand engagement en faveur de la musicothérapie est chaleureusement salué par de nombreux applaudissements. Les six autres membres d'honneur sont également présentés sous forme d'un montage photo :

- Muriel de Montmolin
- Maja Rüdisüli
- Sandra Lutz-Hochreutener
- Joachim Marz
- Heidi Fausch
- Fritz Hegi

6.3 Politique professionnelle / OdA ARTECURA

Annette Cox présente les dernières évolutions en matière de politique professionnelle.

L'année 2025 a été la première année d'application des nouvelles cotisations annuelles de l'OdA ARTECURA. L'ASMT a été représentée aux assemblées des délégué·e·s de l'OdA ARTECURA,

qui se tiennent deux fois par an, par Rahel Roth, Diana Ramette et Annette Cox. Les participantes décrivent les échanges avec les neuf autres associations d'art-thérapie comme très enrichissants.

En mai 2025, un nouveau comité a été élu ; la présidence de l'OdA ARTECURA est désormais assurée par Isabelle Roch.

Les thèmes prioritaires de l'OdA ARTECURA sont les suivants :

- l'examen professionnel supérieur (EPS) : en 2025, 50 art-thérapeutes issu.e.s des différentes spécialisations ont obtenu avec succès leur examen professionnel
- le projet PROMS
- le positionnement en matière de politique professionnelle
- la collaboration avec les caisses d'assurances maladie
- la reconnaissance de l'art-thérapie.

En raison de plusieurs démissions, l'OdA ARTECURA recherche actuellement des personnes motivées pour les départements « Positionnement professionnel », « Recherche et Développement », ainsi que « Marketing » et « Relations Publiques ».

6.4 EMTC (European Music Therapy Confederation)

Anne Schnell présente le rapport de la déléguée Diandra Russo et adresse ses sincères remerciements au comité de l'ASMT pour la confiance accordée ainsi que pour la bonne collaboration.

Résultats de l'assemblée générale de l'EMTC à Hambourg en 2025 et développements depuis la dernière assemblée générale :

- 13ème congrès de l'EMTC à Hambourg : le congrès avait pour thème « Bridges ». Environ 600 participant·e·s d'Europe et près de 35 personnes d'outre-mer ont fait de cette rencontre un lieu d'échanges inspirants. Le pont, en tant que symbole, a été présent tout au long de l'événement et représentait le lien, le dialogue ainsi que l'articulation entre pratique, recherche et formation.
- Election d'un nouveau Core Board (comité) : un nouveau Core Board a été élu lors de l'assemblée générale. Il est composé d'Elisabeth Kaczynski (présidente), Rachel Swanick (secrétaire) et Catherine Clancy (vice-présidente et trésorière). La nouvelle équipe travaille selon la devise « SIMPLE – Keep it simple » et souhaite simplifier les procédures au sein de l'EMTC. Le thème annuel 2025 est « Music Therapy and Mental Health ».
- **Étapes importantes** :
    - un nouveau code éthique a été adopté, qui comprend désormais des règles claires concernant les offres en ligne.
    - *L'Action Team Recognition* a présenté un guide destiné aux pays sans reconnaissance professionnelle formelle.

    - Le *North Region Team* a présenté un rapport sur la situation actuelle du marché du travail en Europe, accompagné de recommandations concrètes concernant les honoraires.

- **Journée européenne de la musicothérapie** : dans l'esprit de « Keep it simple », cette journée a été simplifiée. Grâce à un hashtag commun, chacun peut désormais partager de manière autonome ses contributions. Le thème précis sera communiqué chaque année en octobre. La journée d'action aura lieu, comme d'habitude, le 15 novembre. Toutes et tous sont invité·e·s à planifier des actions et à les faire connaître via les réseaux sociaux ou par l'intermédiaire des associations nationales.
- **Situation en Suisse** : nous recevons de nombreuses demandes concernant la situation du marché du travail en Suisse. La langue ainsi que les exigences de l'examen professionnel supérieur (EPS) constituent des obstacles majeurs pour les personnes intéressées venant de l'étranger.

Perspectives :

- Congrès mondial : du 8 au 12 juillet 2026, à Bologne
- Nordic Conference : en juin 2027, en Islande
- Congrès de l'EMTC : en juillet 2028, en Slovénie
- Prochaine assemblée générale : à Derby, au Royaume-Uni

Si vous avez des demandes/sujets propres à la Suisse que vous souhaitez transmettre à l'EMTC, vous pouvez vous adresser directement à Diandra Russo.

Les nombreuses informations provenant d'Europe sont recueillies de manière continues et mises ensuite à la disposition des membres sur le site de l'ASMT, dans les rubriques « Actualités », « Newsletter » ou dans le calendrier de l'association (« Agenda associations- EMTC »).

6.5 Assurance qualité et éthique

Rapport présenté par Mireille Lesslauer.

Coopération D-A-CH

La coopération D-A-CH est née historiquement d'une première collaboration dans le cadre du prix Eschen. Actuellement, trois associations participent à cette coopération : la DMTG (Allemagne), l'ÖBM (Autriche) et l'ASMT (Suisse). Ce réseau joue un rôle important de passerelle entre toutes les associations professionnelles germanophones.

- Objectif du projet : approfondir la collaboration transfrontalière.
- Musiktherapeutische Umschau (MU) : la revue spécialisée et officielle de la DMTG constitue un organe de publication important.

- Perspectives d'avenir : l'accent est mis sur le développement des cursus de master, la promotion de la recherche ainsi que l'assurance qualité dans la formation initiale et continue.
- Symposium 2027 : les 8 et 9 janvier 2027, un symposium spécialisé se tiendra à la Haute école des arts de Zurich (ZHdK), en Suisse.

Commission éthique

Betty Legler informe l'assemblée de la situation actuelle et des changements au sein de l'équipe.

- Prise de fonction à la présidence : Betty Legler prend officiellement et dès ce jour la présidence de la commission Éthique.
- Remerciement au prédécesseur : un grand merci est adressé à David Moser, (qui a exercé le poste de président pendant neuf ans) pour cette passation de pouvoir excellente et fluide.
- Collaboration : la collaboration à trois avec David Moser et Patrizia Krasniqi a été perçue comme extrêmement harmonieuse, enrichissante et constructive.

Perspectives et formation continue

- Suite : en 2026, le travail se poursuivra tout d'abord avec ce trio qui a fait ses preuves.
- Code éthique et intelligence artificielle (IA) : l'offre actuelle du code éthique sera activement développée. A l'avenir, l'accent sera mis sur la réflexion autour des nouvelles technologies et l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le milieu professionnel.
- Formation continue prévue : La première partie d'une nouvelle série de formations continues débutera à l'automne 2026. Elle sera consacrée à une « introduction à l'IA ». L'objectif est d'aborder ce thème de manière plus proactive dans l'ensemble de l'environnement du travail et de mettre en place une collaboration appropriée en matière d'assurance qualité.

Pour toute question ou incertitude concernant des sujets éthiques, la commission éthique se tient à tout moment à la disposition des membres.

6.6 Relations publiques et newsletter

Newsletter

Le rapport sur la newsletter est présenté par Mireille Lesslauer.

La newsletter est ouverte à la commission éthique ainsi qu'à tous les membres souhaitant y apporter leurs propres contributions (dans l'esprit d'un « marché des idées »).

Relations publiques

Le rapport sur les relations publiques est présenté par Andreas Huber.

- Présence sur les réseaux sociaux : présentation des points clés abordés lors de l'assemblée générale sous la forme d'un « Social Butterfly »
- Demandes : coordination et traitement des demandes reçues

- Canaux de communication : la communication régulière s'effectue par le biais des « Actualités mensuelles » et de la « Newsletter ».
- LinkedIn : la portée de ce canal est encore limitée. Faute de temps, il est extrêmement difficile d'accroître la visibilité sur cette plateforme.
- Nouvelle adresse : la nouvelle adresse administrative / de contact est la suivante : Supperstrasse 29, 4125 Riehen.

Visibilité et projets

- Projet cinématographique « Melodie » : Participation à la première officielle au cinéma
- Table ronde : représentation du comité de l'ASMT lors d'une table ronde sur le thème « La musicothérapie au rythme de la vie »
- Podcast : participation active à un podcast
- Conférence : présentation bénévole d'une conférence sur la musicothérapie auprès de personnes atteintes de démence (en partenariat avec l'association bénévole pour les personnes avec démence)
- Site web : refonte et réorganisation du site internet grâce à Vanessa Vuilleumier (secrétariat), et Sandro Barbieri (support informatique).

Réseautage :

- **Coopérations** : les contacts avec la Fondation Art-Thérapie ainsi qu'avec d'autres réseaux stratégiques sont activement entretenus.
- Étudiant.e.s : on constate un nombre important de demandes de la part d'étudiant·e·s de Romandie (Suisse Romande).
- Service : un questionnaire de type Questions & Réponses est disponible.

6.7 Comptabilité et finances

- **Facturation des cotisations des membres** : l'envoi par e-mail des factures de cotisations pour l'année 2025 a rencontré des problèmes techniques, comme cela avait déjà été le cas en 2024. Afin de garantir une distribution fiable, l'envoi se fera à nouveau par courrier postal dès 2026.
- **Structure des cotisations** : le comité pose comme objectif de maintenir les cotisations annuelles des membres aussi basses que possible à l'avenir. Des informations complémentaires suivront ultérieurement.
- **Orientation stratégique** : le développement futur de l'ASMT s'oriente vers une professionnalisation progressive, selon les directives de l'organisation faîtière OdA Artecura.

7. Comptes annuels 2025 / rapport de révision / décharge du comité

- **Résultat financier :** l'exercice 2025 se solde par une légère perte de CHF 126.–. Cela s'explique notamment par le fait que plusieurs membres n'ont pas encore réglé leurs cotisations de 2024.
- **Philosophie** : il est précisé que l'association ne vise pas à réaliser des bénéfices. Les excédents doivent au contraire être directement utilisés pour maintenir les cotisations des membres aussi basses que possible, voir de les réduire. Une baisse des cotisations est actuellement envisageable.
- **Vérification des comptes** : la révision a été effectuée en bonne et due forme le 16 février 2026 par le comptable Martin Läderach, Agnes Gyülvészi ainsi que le réviseur externe Marcel Stemmer.

Décision :
Les comptes annuels 2025 ainsi que la décharge du comité sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée, avec 31 voix pour.

8. Vote sur la modification des statuts

Suspension de l'adhésion (révision de l'article 8) : la nouvelle disposition suivante est proposée : « L'adhésion peut être temporairement suspendue, par communication écrite au comité, au total deux fois, pour une durée maximale de deux ans chacune. »

Décision :

Résultat du vote concernant la modification des statuts (suspension) : acceptée par 29 voix pour, 1 voix contre et 5 abstentions.

- Tarif étudiant (nouvel article dans la section Finances) : la règle suivante est adoptée : « Le tarif étudiant s'applique jusqu'au 31 décembre de l'année au cours de laquelle les études sont achevées. À compter de cette date, la cotisation de membre associé est automatiquement facturée ou, si une demande en ce sens a été déposée et acceptée par le comité, la cotisation de membre ordinaire. »

Décision :

Résultat du vote concernant la modification des statuts (tarif étudiant) : accepté à l'unanimité par 35 voix pour.

9. Cotisations des membres pour 2026

- **Membres ordinaires et membres associés (OR/ASS)** : une réduction de la cotisation à CHF 395.– est proposée pour l'année 2026.
- **Discussion concernant les cotisations des membres retraités** : il est relevé que la cotisation annuelle de CHF 252.– semble relativement élevée (similaire à celle des

membres de soutien). Il est proposé de réduire ce montant afin de fidéliser les personnes retraitées.

- **Prise de position du comité (Annette Cox)** : Annette Cox fait remarquer que de nombreux membres en âge de retraite restent actifs comme musicothérapeutes. Pour ces personnes, les cotisations à l'Oda ARTECURA, d'un montant de CHF 173.–, doivent continuer à être versées.
- **Proposition de statuts** : Annette Cox présente une proposition visant à modifier les statuts. A l'avenir, il s'agirait de faire la distinction entre les « retraités exerçant une activité thérapeutique » et les « retraités sans activité thérapeutique » (pour les seniors dès 64 ans).
- Membres de soutien : il est précisé que les membres de soutien ne relèvent pas de l'OdA ARTECURA. Ils ne sont donc pas soumis au paiement des cotisations l'OdA.

Question posée par l'assemblée : comment remédier à la sous-dotation actuelle du comité ? La réponse à cette question est reportée à un moment ultérieur de l'assemblée.

Décision :

La réduction proposée des cotisations pour les membres ordinaires et associés est approuvée par l'assemblée à l'unanimité par 34 voix pour.

10. Budget 2026

Le budget prévisionnel pour l'année 2026 est présenté en détail à l'assemblée au moyen d'une diapositive.

Remarques :

- Site web : le budget prévoit des postes destinés à financer la refonte du site internet.
- Rémunérations du comité/personnel : les charges liées aux indemnités du comité et au personnel sont inférieures aux prévisions initiales, car l'association ne compte actuellement que quatre membres au comité et n'a pas de présidence.
- Cotisations à l'OdA et avantages : les cotisations annuelles à verser à l'OdA ARTECURA sont réduites grâce à la remise accordée aux membres étudiant·e·s.

Décision :

La réduction proposée des cotisations pour les membres ordinaires et associés est approuvée par l'assemblée, à l'unanimité par 34 voix pour.

Le budget présenté pour l'année 2026 est examiné par l'assemblée et soumis au vote. Il est accepté à l'unanimité par 35 voix pour.

Aufwand / Charges		
Sekretariat inkl. Pauschalspesen / Secrétariat y c. frais forfaitaires	20'000.00	20'600.00
Mandat Website-Unterstützung / Mandat de soutien site internet	0.00	2'500.00
Uebersetzungen / Traductions	1'500.00	1'000.00
Vorstandsentschädigungen / Indemnités du comité	15'000.00	10'000.00
Fachkommission EMTC / Commission professionnelle EMTC	1'000.00	1'500.00
GV / Sitzungen / AG / séances	4'000.00	3'000.00
Fachkommission Ethik / Commission professionnelle Éthique	500.00	500.00
Fachkommission Fortbildung / Commission professionnelle formation continue	300.00	0.00
Personalaufwand Berufspolitik / Charges de personnel politique professionnelle	1'300.00	0.00
Sachaufwand Berufspolitik / Charges matérielles politique professionnelle	1'000.00	0.00
Ausgaben Fortbildung / Dépenses formation continue	300.00	300.00
Personalaufwand Artecura / Charges de personnel Artecura	2'000.00	1'500.00
Beiträge Artecura / Contributions Artecura	51'300.00	46'987.50
DACH / Eschenpreis / DACH / Prix Eschen	1'500.00	1'500.00
Reisespesen / Frais de déplacement	2'000.00	2'000.00
Büromaterial / Fournitures de bureau	300.00	300.00
Post- und Telefonspesen / Frais postaux et téléphoniques	600.00	600.00
Buchhaltung / Revision / Comptabilité / Révision	4'400.00	4'400.00
Informatik / Informatique	1'000.00	1'000.00
Homepage / Site internet	4'000.00	4'000.00
Sozialleistungen Sekretariat / Charges sociales secrétariat	1'500.00	1'700.00
Beiträge / Spenden / Contributions / dons	0.00	
Lektorat Newsletter / Jahresbericht / Relecture newsletter / rapport annuel	500.00	500.00
Rechtsberatung / Conseil juridique	1'500.00	1'000.00
Sonstiger Aufwand / Autres charges	500.00	500.00
Ausserordentlicher Aufwand / Charges extraordinaires	1'000.00	1'000.00
Zuweisung Fonds / Attribution au fonds	0.00	0.00
Gewinn / Bénéfice	**2'500.00**	**77.50**
Totalsumme Aufwand / Total charges	**119'500.00**	**106'387.50**

11. Démissions et élections

11.1 Démission du comité

Andreas Huber annonce sa démission du comité. Annette Cox, membre du comité, lui remet un cadeau en guise d'adieu et le remercie chaleureusement. Andreas Huber adresse quelques mots personnels à l'assemblée et remercie ses collègues pour ces moments agréables et précieux passés ensemble.

11.2 Réélection de Sandra Strugalla (sortante)

La réélection de Sandra Strugalla en tant que membre du comité pour un nouveau mandat de deux ans est soumise au vote.

Résultat : acceptée à l'unanimité par 34 voix pour.

11.3 Réélection d'Annette Cox (sortante)

La réélection d'Annette Cox en tant que membre du comité pour un nouveau mandat de deux ans est soumise au vote.

Résultat : acceptée à l'unanimité par 34 voix pour.

11.4 Nouvelle élection de Valérie Gaillard

Mireille Lesslauer présente officiellement Valérie Gaillard comme candidate au comité. L'élection au comité est prévue pour un mandat de deux ans.

Résultat : acceptée à l'unanimité par 34 voix pour.

11.5 Réélection de la réviseuse interne

La réélection d'Agnes Gyülvészi en tant que réviseuse interne pour un nouveau mandat de deux ans est soumise au vote.

Résultat : acceptée à l'unanimité par 34 voix pour.

11.6 Orientation concernant la vision d'avenir : poste de présidence à l'ASMT et modèle de financement

Le comité donne un aperçu du plan annuel actuel et des tâches à venir (to do). Il est souligné que le travail au sein de l'association est actuellement effectué presque exclusivement sur une base bénévole, pendant le temps libre, ce qui représente une charge importante.

- Vision future de la présidence : Afin d'améliorer fondamentalement la coordination des activités de l'association, la création d'un poste de présidence professionnalisé est envisagée. Ce poste servira de pilier et travaillera en étroite collaboration avec le secrétariat.
- Professionnalisation : un emploi fixe avec un taux d'activité initial de 10 % est prévu. Toutefois, aucun modèle de financement concret pour ce poste n'a encore été défini à ce jour.
- Structure alternative du comité : Si la création d'un tel poste s'avérerait financièrement irréalisable, il faudrait alors, comme il y a quatre ans, renforcer à nouveau les effectifs au sein du comité (composé à l'époque de six personnes).
- Appel aux membres : le comité se montre ouvert aux nouvelles idées de la part des membres et accueille volontiers les propositions ou suggestions à ce sujet.

12. Divers

Groupes de travail : il incombe aux membres et à chaque groupe de travail d'établir une liste des groupes actifs. Les personnes intéressées par les groupes de travail ou par leur direction/ animation sont invitées à se manifester activement afin qu'une liste correspondante puisse être établie.

13. Apéro dinatoire

À l'issue de l'assemblée, la matinée se termine autour d'un apéro dinatoire. C'est à chaque fois une belle occasion d'échanger de manière informelle, de renouer avec d'anciens contacts et de partager un moment convivial fait de discussions stimulantes.

14. Formation continue de l'après-midi — atelier animé par Renate Nussberger

« Comment entretenir l'autorégulation et mon espace corporel personnel en tant que musicothérapeute ? »

Riehen, le 28 mars 2026

Pour la direction collective : Annette Cox • Andreas Huber • Mireille Lesslauer • Sandra Strugalla

Traduction simultanée : Christa Steingruber

Pour le procès-verbal: Vanessa Vuilleumier. **Traduction:** Anne-Laure Murer